L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS

NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE, 6 MARS 1898.

VENTES A L'ENCAN.

PAR D. DANZIGER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence double en bois à deux étages dans le troisième District.

Nos 2462 et 2464, rue Dauphine entre Espagne et l'avenue St-Roch.

Succession d'Amélia Carbo.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E—No 55,325.

MARDI, 22 Mars 1898, à Midi.

Aussi le même jour.

Un petit lot de meubles et bibelotteries.

PAR D. DANZIGER, Encanteur, bureau No 112 rue Carondelet—MARDI, 22 mars 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un ordre de vente de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Division E, Cour Civile de District, en date du 9 février 1898, dans l'affaire ci-dessus numérotée, il sera vendu à l'encan—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dauphine, Royale, Espagne et l'Avenue St Roch, ledit lot mesurant à peu près 32 pieds de face à la rue Dauphine sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, au pied américain, et est composé du tout du lot 8 et à peu près 3 pied de face de toute la profondeur du lot No 7, adjoignant et est séparé par une barrière en planche de la portion restant dudit lot 7.

Lesdits lots étant désignés sur un plan annexé à un acte passé pardevant L. T. Caire, ancien notaire en cette ville, le 10 avril 1845, ensemble avec tous les droits en commun avec le reste de la portion du lot No 7 à l'usage d'une allée de 3 pieds de face à ladite rue Dauphine sur une profondeur de 37 pieds, qui doit être prise de ladite balance de la portion dudit lot No 7.

LES AMELIORATIONS SONT CONNUES COMME LES Nos 2462 ET 2464, RUE DAUPHINE et consistant en une maison en bois à deux étages contenant de chaque côté 6 chambres, hangar, citerne etc. Trottoirs et cour pavés. Rapportant un bon revenu et toujours loué

CONDITIONS—UN TIERS OU PLUS COMPTANT, la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur, portant 8 pour cent d'intérêt par an, à partir de la date de l'adjudication, garantis par hypothèque et privilège du vendeur sur la propriété vendue; l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, des dits billets comprenant 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès, etc.; les taxes de 1898 devant être assumées par l'acquéreur en plus et au-dessus de son enchère et il devra déposer 10 pour cent comptant à l'adjudication pour lier la vente. Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant F. J. Dreyfous, notaire.

Mobilier.

Et le même jour, mardi 22 mars 1898, à 10:30 A. M. aux chambres d'encan, 54 et 56 rue Baronne, un petit lot de meubles de maison et de bijoux d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

13 fév—13 20 27—mars 6 13 20 à date

PAR JNO. H. O'CONNOR & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété-Résidence dans le Troisième Ward.

La Résidence à deux étages,

No 222 rue Villeré,

Entre l'avenue Tolane et la rue Gasquet.

—A L'ENCAN—

Succession de Emma Sheehan, veuve de John A. O'Grady.

No 54,266 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division E.

PAR JOHN H. O'CONNOR & CO. ALFRED O. GREEN, Encanteur—Bureau, No 828 rue Commune — JEUDI, 24 mars 1898, à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé dans la susdite succession, le 14 février 1898, il sera vendu aux enchères publique, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits et privilèges qui y appartiennent situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Howard, (anciennement Marais) avenue Tulane (anciennement Commune, Villeré et Gasquet (anciennement Jackson), désigné comme lot No 3 sur un plan par C. A. Hedin, architecte en date du 13 novembre 1840, déposé dans l'étude de A. Abat, alors notaire en cette ville et mesurant 20 pieds 3 pouces 2 lignes de face sur la rue Villeré par 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur.

Les améliorations sur ledit lot de terre consistent en une résidence à deux étages connue comme le No 222 rue Villeré, contenant 4 chambres en haut et 4 chambres en bas.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, et la balance à un crédit de un et deux ans, en billets de l'acquéreur portant intérêt au taux de 7 pour cent par an et garantis par hypothèque et privilège du vendeur sur la dite propriété foncière; avec le transfert des assurances et toutes les clauses usuelles de sécurité et l'assomption par l'acquéreur des taxes de 1898 en sus et au-dessus du prix d'adjudication et déposer 10 pour cent du prix d'achat comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Jno J. Ward, notaire.

20 fév—20 27—mars 6 13 20 24

PAR REINACH & OTERI.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux lots de terre vacants de choix dans le premier district, dans l'îlet borné par les rues Banks, Palmyre, Scott et Pierce.

Dans l'affaire de la succession de Frank H. McNulty

No 55,245—Cour Civile de District, Div. A.

PAR REINACH & OTERI — Solomon E. Reinach, encanteur, bureau No 638 Place Commerciale—Il sera vendu LUNDI, 4 avril à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, 717 rue Commune, entre Carondelet et St Charles. En vertu et conformément à un ordre de l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé 21 février 1898, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-dessous décrite sera vendue aux enchères publiques,

Deux certains lots de terre situés dans le Premier District, dans l'îlet No 753, borné par les rues Banks, Palmyre, Scott et Pierce, désignés comme lots numéros six et sept et mesurant 25 pieds 4 pouces et 7 lignes de face à la rue Scott, par une profondeur de 123 pieds 11 pouces et 2 lignes entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un et deux ans avec 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication, et toutes les clauses de sécurité. Les taxes d'Etat et de ville pour 1898 doivent être assumées par l'acquéreur. Un dépôt de 20 pour cent sera requis pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Hunter C. Leake, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

1er mars—1 14 28—avril 3 4

Succession de Matt O'Brien.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55,819—Division A

Attendu que Matt E. O'Brien a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Matt O'Brien, décédé intestat, et que cela peut concerner d'avoir, par le présent avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir, dans les dix jours, les raisons, si elles existent, pourquoi ladite succession ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier

VENTES A L'ENCAN.

PAR STROUDBACK & STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de Choix dans le Sixième District.

Andrew E. Nelson vs ses Créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division E.—No 52,654.

PAR STROUDBACK & STERN.—Léonard L. Stern, Encanteur le JEUDI, 24 mars 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 629 et 631 rue Commune, il sera vendu en vertu d'un ordre de vente de l'Hon Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division E, signé le 28 septembre 1897, dans l'affaire ci-dessus intitulée, aux enchères publiques—

1° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le sixième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Marengo, Sud Robertson, (anciennement Breslow,) Milan et Freret (anciennement Long), é ant l'îlet No 600 lequel dit lot de terre est désigné par le No 8 (huit) sur un devis annexé à un acte passé pardevant Fred. Zengel, notaire, en cette ville le 18 janvier 1895, et mesure en mesure américaine 30 pieds de face à la rue Marengo, sur une profondeur entre lignes parallèles de 120 pieds, ledit lot commençant à une distance de 60 pieds de l'encoignure des rues Sud Robertson et Marengo, étant la même propriété que le présent hypothécaire a acquise par achat de John Walter Nelson, d'après un acte passé pardevant le soussigné notaire, le 5ème jour d'octobre 1895 et dûment enregistré dans le bureau des transerits de cette paroisse dans le livre 158, folio 754. Les améliorations consistent en une bâtisse en bois, ardoisée, à deux étages, contenant un grand salon de réception salons, salle à manger, cuisine, office, cour, quatre chambres à coucher, bains avec lavabo stationnaire. La maison est neuve et pas encore finie.

2° Une certaine portion de terre en cette ville, dans l'îlet 625, borné par les rues Marengo Milan, Breslau et Arcadia, et formant l'encoignure des rues Marengo et Breslau, et mesurant 45 pieds de face à la rue Marengo sur 120 pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles, et faisant face à la rue Breslau, comprenant le tout du lot No 1 et la moitié du lot No 2, ensemble avec toutes les améliorations

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant Wynne G. Rogers, notaire, aux frais de l'acquéreur.

20 fev—20—mars 3 10 17 24

PAR J. H. O'CONNOR & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété Cottage

Dans le Quatrième District — 2838 Troisième, encoignure de la rue Clairborne—A l'Encan.

Succession de James Hyland et épouse No 51,480 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division A.

PAR JNO. H. O'CONNOR & CO.—ALFRED O. GREEN, encanteur.—Bureau No 828 rue Commune — JEUDI, 31 mars 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A daté et signé dans l'affaire ci-dessus intitulée le 25 février 1898, il sera vendu aux enchères publiques les propriétés ci-dessous décrites, à savoir—

La partie supérieure de trois certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Troisième, Quatrième, Willow et Claiborne et désignés par les Nos 1, 2 et 3 sur un plan fait par A. T. Young en date du 1er février 1869, déposé pour reference comme plan No 44 dans le bureau de W. Shannon, ancien notaire en cette ville et assez désigné par les mêmes numéros sur un plan annexe pour référence à un acte passé pardevant Paul E. Lareche, ancien notaire en cette ville.

Les dits lots mesurent chacun 30 pieds 9 pouces de face à la rue Troisième, sur 76 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Lot No 1 formant l'encoignure des rues Troisième et Claiborne. Lots Nos 2 et 3 sont décrits comme mesurant 30 pieds 9 pouces de face le mesurement actuel étant à peu près 29 pieds 6 pouces de face à la rue Troisième, le tout plus ou moins.

Les améliorations consistent en une bâtisse en bois à un étage contenant 2 chambres, cuisine, hangar etc. connue comme No 2838 rue Troisième

Conditions de la vente—Le tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, et la balance à un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur portant intérêt au taux de 8 pour cent par an à partir de la date de la vente moyennant paiement qui s'y trouvent à être grevés par hypothèque et privilège du vendeur sur les dites propriétés foncières et toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devant assumer le paiement de toutes les taxes pour cette année 1898 en plus et au-dessus du prix d'adjudication et déposer dix pour cent du prix d'achat comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant John J. Ward, notaire.

27 fev—27 mar— 6 13 20 27 31

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE RESIDENCE,

No 816 Avenue Washington.

No 2,173—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

Wm McDuff vs Emma McDuff.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 832 rue Commune—MARDI, 29 mars 1898 à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 17 novembre 1897 et rendu dans l'affaire ci-dessus—

Le cottage résidence simple et désirable avec deux étages dans le fond, No 816 avenue Washington, ayant galerie de face, 8 chambres, hangar, cuve, grande cour, etc., le tout proprement décrit, comme suit à savoir—

1° Un certain morceau de terre, dans l'îlet No 40, aussi connu comme îlet No 94 dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Washington, Sixième, Annonciation et Laurel et mesurant 30 pieds de face à l'avenue Washington sur une profondeur de 131 pieds entre lignes parallèles

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à 1 et 2 ans de crédit avec billets spécialement garantis par hypothèque et privilèges et bien du vendeur portant intérêt à raison de 8 pour cent par ans et toutes les clauses usuelles de garantie. L'acquéreur devra faire un dépôt de 10 pour cent comptant sur la propriété vendue pour lier la vente. Acte de vente pardevant W. K. Horn, notaire, aux frais de l'acquéreur.

27 fev—27—mars 6 13 26 27 à date.

PAR W. H. FITZPATRICK.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Grande vente de frêt non réclamé.

A peu près 1500 colis de marchandises de valeur.

ATTENTION MARCHANDS.

Jeudi le 10 mars 1898 à 10:30 heures A. M.

Je procéderai à la vente à l'encan, conformément à l'acte 124 de la session de 1890 de l'assemblée générale de la Louisiane, autorisant la vente (common carriers) de tout frêt non réclamé et régularisant la disposition des dits revenus, etc., au dépôt du frêt du Illinois Central Railroad Company sur la levée, pied de la rue Gironde, pour le compte de qui cela peut concerner de la propriété ci-après décrite quinze cent (1500) colis de marchandises non réclamées, etc., le tout plus ou moins.

Conditions—comptant sur les lieux.

W. P. Fitzpatrick, encanteur. Bureau No 336 rue Carondelet.

27fev—27—mars 6 10

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. H. FITZPATRICK.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage simple No 1753 rue Philip, entre les rues Baronne et Brainard. Deux lots de terre avenue Nashville, entre Prytanée et Perrier. Succession de J. R. Lund. No 55,463—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur, Bureau No 336 rue Carondelet, le MARDI 29 mars 1898, à midi, à la Bourse No 629 rue Commune, où sont placés les plans et auxquels on doit se référer, conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé le 23 février 1898, rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée et adressé à William H. Fitzpatrick, encanteur, il sera vendu à l'enchère publique, au dernier et plus haut enchérisseur, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Premièrement—Un certain morceau ou portion de terre, situé et étant dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Philip, Jackson, Baronne et Brainard, étant l'îlet No 264, lequel dit morceau ou portion de terre mesurant vingt trois pieds cinq pouces et six lignes (23' 5" 6''') de face à la rue Philip, sur une profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Brainard, de quatre vingt-seize pieds six pouces et trois lignes (96' 6" 3''') et une profondeur sur l'autre ligne de côté vers la rue Baronne de quatre vingt-treize pieds, quatre pouces, et quatre lignes (93' 4" 4''') et une largeur sur la ligne du fond de vingt trois pieds, quatre pouces et deux lignes (23' 4" 2''') le tout plus ou moins ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, et dépendances là dessus y appartenant, ou de quelque façon en dépendant. Le dit morceau ou portion de terre est composé d'une portion vers la rue Baronne du lot désigné par la lettre F sur un plan par J. A. D'Hémécourt, annexé à un inventaire après décès par Oscar Bronet, ancien notaire en cette ville daté le 8 août 1872 dans la succession de Céleste D. Jore. Les améliorations consistent en un cottage simple pour un seul numéro municipal, 1753 rue Philip, et ayant cinq chambres. Il y a des hangars, citerne, cour en briques, etc.

Deuxièmement—Deux certains lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'île désigné par le numéro municipal 45, borné par l'avenue Nashville, les rues Prytanée, Perrier et Eléonore; les dits lots sont désignés par les Nos 3 et 4 et mesurant chacun trente pieds de face à l'avenue Nashville sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine, d'après le devis fait par R. G. De Lisle, architecte, daté le 18 mai 1893, un devis duquel est annexé à un acte passé pardevant M. T. Ducros, autrefois notaire, le 16 octobre 1894

Conditions—Comptant, et les acquéreurs devant de plus assumer comme partie du prix d'achat les taxes dûes et exigibles pour l'année 1898; aussi à faire un dépôt de dix pour cent au moment de l'adjudication pour lier la vente. Acte de vente pardevant Charles B. Upton Esq., notaire aux frais des acquéreurs.

24 fév—24 25 26 27—mars 6 13 20 27 28 29

ANNONCE JUDICIAIRE

COTTAGE SIMPLE.

2057, rue Poydras.

Succession de Mary E. Monaghan

No 54,140—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E

PAR W. H. FITZPATRICK encanteur Bureau 336, rue Carondelet MARDI, 15 mars 1898, à midi, à la Bourse 629 rue Commune où le plan peut être vu, il sera vendu en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Theard juge de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division E la suivante décrite propriété à savoir.

Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Poydras, Johnson, Perdido et Prieur, désigné par le numéro trois sur un plan dressé par C. Giraux, date le 20 décembre 1852 désigné comme plan No 17 en l'étude de A. E. Lavaysse, autrefois notaire en cette ville. Le dit lot mesurant 20 pieds 2 pouces de face à la rue Poydras sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en un cottage simple de six chambres et de deux en mansardes dans la bâtisse du fond, tout connu et ardoisé, passage en briques allée pavée etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance s'il y en a en un et deux ans de crédit, en billets portant intérêt au taux de 8 pour cent par an et garantis par hypothèque et privilège du vendeur sur la propriété vendue. Acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité et devant être passé par devant Félix J. Dreyfous, Esq. notaire que l'acquéreur doit payer, ensemble avec les taxes pour 1897, et faire un dépôt de dix pour cent.

6fev—6 13 20 27—mars 6 13 14 15

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur du Premier District.

Nos 831 et 837, rue Lafayette, entre les rues Baronne et Carondelet.

Succession d'Antonio Agusti.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. No 52,268.

PAR SPEAR ET ESCAFFIER, — Placido J. Spear, encanteur. — Bureau 813; rue Common. — MERCREDI, le 16 mars 1898, à midi, sera vendu à l'enchère publique à la Bourse de propriétés foncière de la Nouvelle-Orléans No 717 rue Commune, entre les rues St Charles et Carondelet, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, daté le 7 février 1898, pour le compte qui de droit, la dite succession, la suivante propriété à savoir:

Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville dans le fond des lots numéros vingt et vingt et un, dans l'îlet borné par les rues Lafayette, Poydras, Baronne et Carondelet; ladite portion de terre est désignée comme lot No vingt-deux sur un plan ou devis dressé par L. H. Pilié, voyer, annexé pour référence à un acte de vente à O. Claimpin-ki, pardevant Jules Mossy, notaire, le 30 mars 1872, et mesurant 64 pieds de face à la rue Lafayette, 64 pieds 2 pouces 2 lignes en largeur dans le fond sur la ligne des lots désignés par les numéros 10, 11, 12 et 13 sur le dit plan ou devis, 38 pieds et 4 pouces sur la ligne de côté des lots Nos 20 et 21 vers la rue Baronne et 34 pieds 3 pouces et 4 lignes sur la ligne de côté de la rue Carondelet. Les améliorations consistent en une bâtisse à un étage avec mansarde, ayant 5 chambres, 2 cabinets, galerie, une autre bâtisse à deux étages avec 5 chambres citerne, hydrant, latrine, etc. connue par les Nos municipaux 831 et 837 rue Lafayette.

Termes et Conditions—Une moitié en plus comptant et la balance en un crédit de un an en billets portant intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date garantis par bien et privilège de vendeur et toutes les autres clauses usuelles. L'acquéreur devant assumer les taxes exigibles dans l'année 1898 au-dessus du prix de l'adjudication. L'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0/0 au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Jefferson C. Wenck, notaire, aux frais de l'acquéreur.

9fév—9 16 23 mars 2 9 16

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 58,740—Cour Civile de District, Division E.—Max Wolfson vs ses créanciers.—Ordre de Cour—Que la cession de bien du pétitionnaire Max Wolfson, soit et est par le présent acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, et qu'une réunion de ses dits créanciers soit ordonnée, et prononcée et tenue pardevant Joseph N. Wolfson, notaire public, en son bureau, Chambre No 704 Liverpool et London et Globe Bldg., en cette ville, le 22me jour de mars 1898, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire élire un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ainsi que la propriété dudit pétitionnaire soient suspendues et que J. J. Reilly, soit nommé avocat, pour représenter les créanciers absents dans cette affaire

Nouvelle-Orléans, 15 février 1898.

(Sig.) F. A. MONROE, Juge

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

24 fév—24—mars 9 22

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente Importante par le Shérif Civil de Propriétés Améliorées de valeur.

Connues comme le No 910 rue Carondelet, entre les rues Delord et St-Joseph.

Le Cottage Double Nos. 4438 et 4440 rue Canal, entre les rues Alexandre et Murat.

Le No. 437 rue S. Remparts, entre les rues Poydras et Perdido

Le No. 2306 rue Baronne entre les rues Première et Philip.

Dans l'affaire de la Germania Savings Bank of New Orleans vs David Lemley.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No 55,369. En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 10 mars 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Premièrement—Un certain lot de terre de forme irrégulière, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Baronne, Carondelet, Lafayette et Poydras, les dits lots de terre se joignent et forment une entière portion de terre qui mesure comme suit

Commençant à une pointe sur la rue Baronne, et sept pieds dix pouces de la rue Poydras sur le coté sud d'une allée, de sept pieds huit pouces de largeur de cette profondeur de cent quatre-vingt un pieds trois pouces le long de la ligne du côté sud de ladite allée et parallèle à la rue Poydras, de la deux cent quarante huit pieds, neuf pouces sur une ligne brisée vers la rue Lafayette et s'étendant vers la rue Carondelet, avec une façade sur la rue Baronne, commençant à la pointe premièrement décrite sur le coté sud de la dite allée et pourant sur la rue Baronne, vers la rue Lafayette, cent quatre vingt sept pieds trois pouces et comptant sur les numéros municipaux 129, 131, 133, 135, 137, 139, 141 et 143 rue Baronne ensuite sur une ligne perpendiculaire à la rue Baronne soixante six sept pieds quatre pouces et une ligne vers la rue Carondelet ensuite contant cinquante pieds huit pouces et une ligne vers la rue Lafayette ensuite une autre profondeur vers la rue Carondelet de cent vingt pieds dix pouces et sept lignes sur une ligne s'étendant vers la rue Lafayette à la pointe le plus sud de la ligne ci-dessus mentionnée et décrite le tout posé ainsi également démontré sur un plan ou devis fait par Geo. H. Grunsay, géomètre civil en date du 7 avril 1891 et annexé à un acte hypothèque par O. P. Alford à la New Orleans Bank and Banking Co. passé pardevant A. J. Lapeyre notaire en date 1891 laquelle partie en vertu de ses propres droits et avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous droits, voies, privilèges et droits dans ou en dépendant.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Branch K. Morse, avocat pour le plaignant.

5 mars—5 11 18 25—avril 1 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Grande Propriété de Valeur Améliorée du Troisième District,

Avec [illegible] Lafayette et Poydras et Marais et les Nos 1100 et 1004 rue St Bernard et Nos 1515, 1517 et 1519 rue Marais.

PAR

Louis Bouneaze, Curateur, vs J. P. Lucas.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 55,717. En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 10 mars 1898 à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Troisième District de cette ville désignés par les numéros 9 et 10 et 11 et 12 dans l'îlet No 3 borné par les rues Planche et Marais St Bernard, Labarre, Villeré et Kerlerec, sur un plan de A. D'Hémécourt, en date du 18 décembre 1847, déposé parmi les archives de A. Mouleau, ancien notaire de cette ville, lesquels lots de terre se touchent et mesurent en mesure américaine, savoir: Lot 19 trente pieds de face à la rue St Bernard sur cent quatre pieds quatre pouces et sept lignes de profondeur sur la ligne de division du lot 20 et cent cinq pieds un pouce et deux lignes de profondeur sur la ligne de division du lot 18 et trente pieds et une ligne de largeur sur la ligne du fond, et le lot No 20 dix-neuf pieds huit pouces de face à la rue St-Bernard, cent six pieds huit pouces quatre lignes sur la rue Marais, cent quatre pieds quatre pouces et sept lignes de profondeur sur la ligne de division du lot 19 et quarante-six pieds six pouces et quatre lignes de largeur dans le fond sur la ligne de fond du lot No 21.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Félix J. Dreyfus, avocat pour le plaignant.

5 fév—5 6 11 18 24—mar 4 10

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une Grande Propriété de Valeur Améliorée du Sixième District.

Connue comme le No 1640 rue Arabella coin Remparts, entre l'avenue St-Charles et la rue Remparts.

People's Homestead Association vs Henry L. Garland, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 52,208—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 7 avril 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Quatrième District de cette ville, sur le côté droit du fleuve Mississippi, dans l'îlet borné par les avenues Atlantique, Pacifique, Sidell (autrefois rue Jackson) et la rue Homer, désignés comme lots Nos Onze, Douze et Treize de l'îlet No Vingt-trois sur un plan dressé par W. T. Thompson, voyer, sous la date du 7 mars 1841, et déposé en l'étude de James Graham, ci-devant notaire en cette ville, ledit îlet étant maintenant désigné par le No Cent quarante-quatre dudit District, le lot No Onze formant l'encoignure de l'avenue Pacifique et de la rue Homer, et mesurant Trente deux pieds, Un pouce et Cinq lignes de front à l'avenue Pacifique, sur une profondeur et façade à la rue Homer de Cent vingt trois pieds huit pouces, entre lignes parallèles; les lots Nos Douze et Treize se touchent et mesurant chacun Trente-deux pieds et Trois pouces de face à la ladite avenue Pacifique sur Cent vingt-trois pieds et huit pouces de profondeur, le tout entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif civil pour la paroisse d'Orléans

James D. Segein, avocat pour le plaignant.

4 mars—4 5 11 18 25—avril 1 7

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une Propriété de Valeur du Cinquième District.

Philipp Rauschkolb vs Louis M. Moll et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 55,692—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 7 avril 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois certains lots de terre, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges servitudes et dépendances qui s'y trouvent, y appartenant ou en dépendant en quelque sorte, situés dans le Quatrième District de cette ville, sur le côté droit du fleuve Mississippi, dans l'îlet borné par les avenues Atlantique, Pacifique, Sidell (autrefois rue Jackson) et la rue Homer, désignés comme lots Nos Onze, Douze et Treize de l'îlet No Vingt-trois sur un plan dressé par W. T. Thompson, voyer, sous la date du 7 mars 1841, et déposé en l'étude de James Graham, ci-devant notaire en cette ville, ledit îlet étant maintenant désigné par le No Cent quarante-quatre dudit District, le lot No Onze formant l'encoignure de l'avenue Pacifique et de la rue Homer, et mesurant Trente deux pieds, Un pouce et Cinq lignes de front à l'avenue Pacifique, sur une profondeur et façade à la rue Homer de Cent vingt trois pieds huit pouces, entre lignes parallèles; les lots Nos Douze et Treize se touchent et mesurant chacun Trente-deux pieds et Trois pouces de face à la ladite avenue Pacifique sur Cent vingt-trois pieds et huit pouces de profondeur, le tout entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif civil pour la paroisse d'Orléans

Buck, Walshe & Buck, avocats pour les plaignants.

4 fev—4 5 11 18 25—mars 4 10

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une Propriété de Valeur du Cinquième District.

Philipp Rauschkolb vs Louis M. Moll et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 55,692—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 7 avril 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges servitudes et dépendances qui s'y trouvent, et appartenant ou en dépendant en quelque sorte, situés dans le Quatrième District de cette ville, sur le côté droit du fleuve Mississippi, dans l'îlet borné par les avenues Atlantique, Pacifique, Sidell (autrefois rue Jackson) et la rue Homer, désignés comme lots Nos Onze, Douze et Treize de l'îlet No Vingt-trois sur un plan dressé par W. T. Thompson, voyer, sous la date du 7 mars 1841, et déposé en l'étude de James Graham, ci-devant notaire en cette ville, ledit îlet étant maintenant désigné par le No Cent quarante-quatre dudit District, le lot No Onze formant l'encoignure de l'avenue Pacifique et de la rue Homer, et mesurant Trente deux pieds, Un pouce et Cinq lignes de front à l'avenue Pacifique, sur une profondeur et façade à la rue Homer de Cent vingt trois pieds huit pouces, entre lignes parallèles; les lots Nos Douze et Treize se touchent et mesurant chacun Trente-deux pieds et Trois pouces de face à la ladite avenue Pacifique sur Cent vingt-trois pieds et huit pouces de profondeur, le tout entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Carroll et Carroll, avocats pour les plaignants.

26fev—26—mars 4 11 18 25 31

LOUISVILLE ET NASHVILLE

Trains Sud-Ouest limités

Sont les plus rapides entre la Nouvelle-Orléans et New York. Pas de charge extra pour ce service. Chaque Dimanche en route.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Splendide Occasion pour un Bon Placement.

Vente par le Shérif Civil d'une Grande et Magnifique Propriété Commerciale Améliorée Bien Située,

Portant les vieux Numéros Municipaux 129, 131, 133 135, 137, 139, 141 et 143

Rue Baronne, entre les rues Poydras et Lafayette, la rue à l'arrière étant Carondelet.

Canal Bank vs Oliver P. Alford.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 55,942—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse